



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction
générale de
l'enseignement
et de la recherche

Service de l'enseignement
supérieur, de la recherche
et de l'innovation

Sous-direction de la recherche, de
l'innovation et des coopérations
internationales

Le Sous-Directeur

**Mmes, MM. les Directeurs d'EPL bénéficiaires de
décharges « tiers temps » au cours de l'année
2017-2018
S/c du DRAAF**

78 rue de Varenne
75700 Paris 07 SP

Mél : pascal.faucompre@agriculture.gouv.fr

Dossier suivi par : Pascal Faucompré

Objet : demande de rapport d'étape 2017-2018, dispositif "tiers temps"

Tél. : 01 49 55 52 82
Fax : 01 49 55 80 98

Paris, le 10/04/2018

Réf. :

Les activités conduites par les établissements d'enseignement agricole avec une décharge de service « tiers temps » obtenue dans le cadre de l'appel à projets pour « l'animation et le développement des territoires » donnent lieu, tous les ans, à la rédaction d'un rapport.

Pour l'année **2017-2018**, ce rapport sera impérativement saisi sur le site www.adt.educagri.fr du **mardi 15 mai 2018 au lundi 11 juin 2018**, en suivant la procédure et le plan proposés sur le site et rattachés en annexe.

Vous veillerez notamment à :

- proposer un résumé qui sera consultable pour les accès « grand public » du site ;
- remplir précisément chaque rubrique (une rubrique vide ne peut être interprétée) ;
- expliciter plus particulièrement les partenariats (quel organisme, son rôle dans le projet); Ces informations seront utilisées dans l'organisation du **séminaire annuel de la première semaine de décembre 2018**.
- identifier les indicateurs opérationnels de pilotage du projet que vous avez retenus : exemple « nombre et type de productions pédagogiques réalisées par les apprenants ayant fait l'objet d'une présentation vers l'extérieur, auprès d'un public de professionnels... »

Vous en profiterez, si nécessaire, pour actualiser les renseignements concernant votre établissement (contacts, téléphone...).

En cas de difficulté technique, vous pouvez contacter les gestionnaires via le site « adt » ou bien envoyer un mail à M. Raphaël Stolle : raphael.stolle@educagri.fr. et, en cas d'absence, à Nathalie De Filippo : nathalie.defilippo@educagri.fr.

Concernant le contenu du rapport, Mme Auffret : marie-sylvie.auffret@educagri.fr ou M. Ratrimoharinosy : jose.ratrimoharinosy@educagri.fr de la Bergerie nationale, restent à votre disposition.

Après validation par vos soins, ce rapport sera soumis à l'avis des services de la DRAAF du **mardi 12 juin 2018 au vendredi 22 juin 2018** sur ce même site.

Cyril Kao

Annexe Rapports d'étapes

Rapport d'étape - avancement

1. Rapport d'étape - Avancement du projet

1.1. Actions prévues réalisées ou en cours : 800 caractères

1.2. Actions non prévues réalisées : 800 caractères

1.3. Actions restant à réaliser : 800 caractères

1.4. Articulation et impact sur la pédagogie et le développement de formations : 2000 caractères

1.4.1. Pluridisciplinarité ou une transdisciplinarité mise en place par la démarche de projet : **500 caractères**

1.4.2. Impact de la démarche de projet sur l'élaboration de savoirs outils : **500 caractères**

1.4.3. Réactions des apprenants et implication vis-à-vis des démarches de projet : **500 caractères**

1.4.4. Les compétences en jeu pour les apprenants par rapport à leur implication dans le projet : **500 caractères**

1.4.5. Part du ou des référentiel(s) traité à partir des démarches du projet : **500 caractères**

1.5. Impact sur le territoire et effets sur l'innovation : 1500 caractères

1.5.1. Partenaires impliqués et modalités de travail en commun : 2000 caractères

1.6. Fonctionnement de l'équipe projet et du pilotage : 1500 caractères

1.6.1. Impact de la démarche du projet sur l'organisation collective et les collaborations inter-centres : **500 caractères**

2. Rapport d'étape - bilan financier et perspectives

2.1. Avancées ou difficultés rencontrées, informations importantes concernant le déroulement de l'action : 2000 caractères

2.2. Quelles perspectives pour le projet, après le Tiers Temps ? ~: 500 caractères

2.3. Renseigner les indicateurs d'évaluation : 1600 caractères

2.4. Bilan des dépenses du fonctionnement de l'animation Tiers Temps : 800 caractères

2.5. Bilan des recettes du fonctionnement de l'animation Tiers Temps : 800 caractères

3. Rapport d'étape - résumé grand public

Résumé grand public : **5000 caractères**